

# Rapport d'investigation : Comment l'Allemagne finance l'affaiblissement du secteur nucléaire français



# Résumé Exécutif

L'Allemagne finance l'affaiblissement du secteur nucléaire français au travers de ses fondations politiques. Ces dernières, notamment les fondations Heinrich Böll et Rosa Luxemburg, mènent des opérations d'influence antinucléaires sur le territoire français à destination de l'opinion publique nationale. Elles en mènent également à l'étranger, à destination de partenaires clefs de la filière nucléaire tels que ses fournisseurs d'uranium.

Ces manœuvres s'expliquent par deux raisons principales.

La première est idéologique : le paradigme antinucléaire, fortement diffusé au sein de la société allemande, notamment au travers de la peur d'une potentielle catastrophe nucléaire, pousse Berlin à voir d'un mauvais œil le développement de l'atome dans un pays limitrophe.

La seconde est économique : afin de sauver la compétitivité de l'industrie allemande mise en péril par la sortie précipitée du nucléaire en 2011, il est inconcevable, pour Berlin, de laisser un de ses principaux rivaux, l'industrie française, disposer d'une source d'énergie bien moins onéreuse et des avantages compétitifs en découlant. Ainsi, l'Allemagne manœuvre afin de nuire à la filière nucléaire française.

Au sein des instances européennes, elle agit afin de ralentir au maximum le développement de l'atome en France, notamment en œuvrant à prévenir tout soutien financier de la part de l'Union.

Cependant, Berlin ne cantonne pas sa stratégie au ralentissement du secteur nucléaire français. En effet, l'Allemagne œuvre à propager le paradigme antinucléaire en France. Pour cela, elle s'appuie sur un de ses principaux outils en matière d'influence à l'étranger, ses fondations politiques.

Les fondations mènent ainsi des stratégies d'influence directe, au travers de la production et la diffusion d'éléments doctrinaux orientés. Elles conduisent également des stratégies d'influence indirecte via le financement de structures antinucléaires spécifiques pouvant pallier les insuffisances opérationnelles des fondations, notamment leur incapacité à mener des actions « choc ». Cette double approche a pour objectif une stigmatisation massive du nucléaire au sein de l'opinion publique française, laquelle mènerait vraisemblablement, à un abandon de l'atome par les autorités publiques.

# Comment l'Allemagne finance l'affaiblissement du secteur nucléaire français

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Les fondations politiques ou l'influence « à l'allemande »</b> .....	8
Les fondations politiques comme agent d'influence .....	11
Un État allemand convaincu de l'intérêt des fondations en matière de politique extérieure .....	13
<b>L'implication de l'État allemand dans l'action des fondations</b> .....	17
L'approbation de l'État allemand quant à l'action des fondations .....	17
L'État allemand, commanditaire de certaines actions d'influence .....	18
<b>Les stratégies d'influence antinucléaire de la Fondation Heinrich Böll sur le territoire français</b> .....	19
Une stratégie d'influence directe via la production et la diffusion de doctrine antinucléaire .....	19
Une stratégie d'influence indirecte via le financement d'associations tierces .....	22
<b>Les manœuvres de perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la filière nucléaire française par la Fondation Rosa Luxemburg</b> .....	26

# Introduction

« *Nous sommes la première grande nation industrielle à prendre le virage vers les énergies renouvelables*<sup>1</sup> ». C'est en ces termes, le 13 mars 2011, deux jours après l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima, que la chancelière allemande Angela Merkel annonce au monde la décision de son administration de faire sortir l'Allemagne du nucléaire dans les plus brefs délais. L'objectif est alors clair : 14 des 17 réacteurs du pays seront mis hors service d'ici 2021. Les 3 restants continueront de fonctionner jusqu'à fin 2022.

Cette décision traduit la compétence politique d'Angela Merkel. En sortant du nucléaire, elle accède à la demande de plus de 80 % de l'opinion publique (une telle proportion s'expliquant par la propagation, en Allemagne, par les mouvements écologistes, et ce depuis de nombreuses années, d'un désamour pour l'atome basé sur la peur de ce dernier) et, par la même occasion, coupe l'herbe sous le pied des écologistes qui la talonnaient dans les sondages.

Moins qu'une rupture totale avec le paradigme énergétique allemand de l'époque, cette décision constitue davantage une brusque accélération de l'*Energiewende*, une politique de transition énergétique théorisée au début des années 1980<sup>2</sup>.

En effet, l'abandon du nucléaire en Allemagne était déjà en bonne voie, et ce depuis 1998, date à laquelle Gérard Schröder (qui sera par la suite embauché chez Gazprom), à la tête d'une coalition entre les sociaux-démocrates et les verts, adopte 2 lois visant à diminuer drastiquement la part de l'énergie nucléaire dans le mix énergétique allemand au profit des énergies renouvelables. Le destin de l'atome sera définitivement scellé en 2002 avec l'adoption de la loi atomique qui acte la sortie progressive du nucléaire.

Bien qu'il ne constitue pas une rupture totale avec la trajectoire de l'époque en matière de politique énergétique, le choix de 2011 d'accélérer la sortie de l'atome n'est pas sans coût pour l'Allemagne. Le nucléaire constitue alors encore 22 % de son mix énergétique et demeure la source d'énergie la moins onéreuse. Son abandon rapide entraînera invariablement une hausse du coût de l'électricité pour les ménages, mais également pour les entreprises<sup>3</sup>.

Berlin est parfaitement conscient de l'impact de sa décision sur son tissu industriel et a immédiatement annoncé l'ouverture d'une « caisse » de 500 millions d'euros<sup>4</sup> à destination des entreprises dont l'activité serait « gourmande en énergie ». Cependant, cette mesure ne saurait constituer davantage qu'un artifice visant à faire passer la pilule. En effet, les experts estiment alors que la fermeture des centrales coûtera à l'Allemagne entre 90 et 200 milliards d'euros.

---

<sup>1</sup> Le Point, L'Allemagne annonce l'abandon du nucléaire en 2022 et veut faire école, Le Point, 2011, [\[en ligne\]](#)

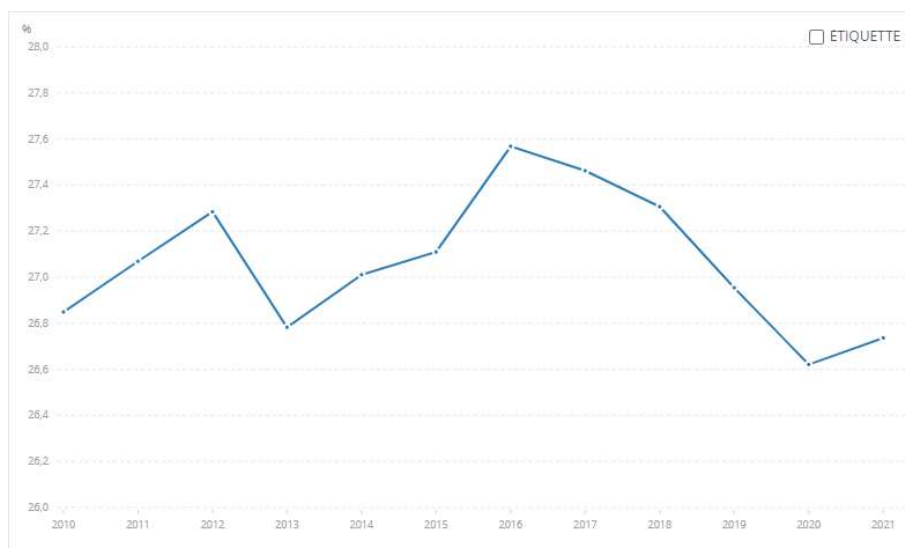
<sup>2</sup> Frédéric Lemaître, Le mouvement antinucléaire, une histoire allemande, Le Monde, 2010, [\[en ligne\]](#)

<sup>3</sup> AFP, L'Allemagne adopte le projet de loi d'abandon du nucléaire, 20 Minutes, 2011, [\[en ligne\]](#)

<sup>4</sup> Le Point, L'Allemagne annonce l'abandon du nucléaire en 2022 et veut faire école, Le Point, 2011, [\[en ligne\]](#)

Si cette hausse durable du prix de l'énergie est problématique pour les ménages, elle est dramatique pour l'industrie allemande qui se retrouve sur le point de voir sa compétitivité reculer<sup>5</sup> par rapport à d'autres pays, notamment son voisin français qui, n'ayant pas abandonné l'atome, ne s'apprête pas à subir une hausse drastique de ses coûts de production.

Un déclin industriel n'est pas concevable pour une Allemagne dont l'industrie constitue plus de 20 % de son produit intérieur brut. Berlin doit donc trouver un moyen de sauver la compétitivité de son secteur industriel, sous peine de s'exposer à de sévères conséquences économiques.



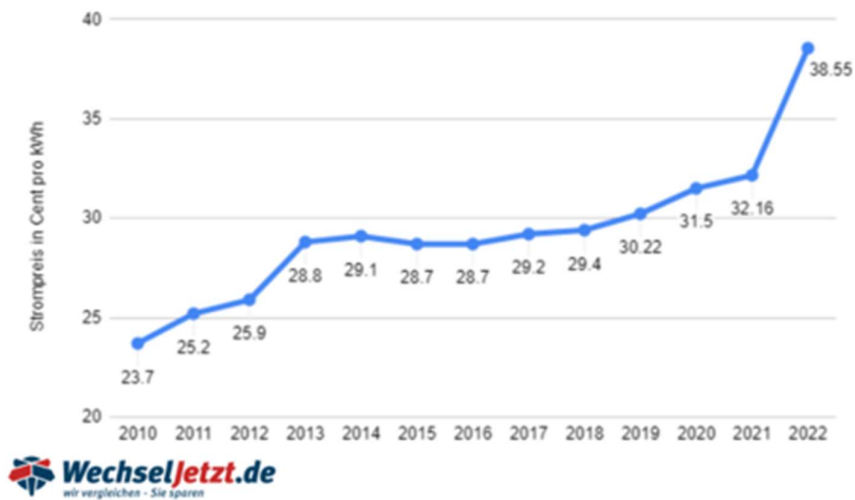
Part du secteur industriel dans le PIB allemand (source Banque Mondiale)

La situation est plus que préoccupante, Berlin est à la fois confronté à l'impossibilité politique de faire volte-face et de réinstaurer le nucléaire, mais également aux limites technologiques ne permettant pas le développement d'une source d'énergie égalant l'atome du point de vue de la fiabilité ou de l'onérosité. En l'état, l'obstacle se tenant entre l'Allemagne et un déclin industriel majeur se résume au marché commun de l'électricité et à ses mécanismes permettant de juguler la hausse des prix, mais dont la pérennité sur le temps long n'est en rien assurée (en témoignent les débats actuels autour de l'ARENH).

---

<sup>5</sup>*Ibid*

## Strompreisentwicklung der letzten Jahre



Évolution des prix de l'électricité en Allemagne depuis 2010

La stratégie semble évidente : s'il est impossible pour l'Allemagne de compenser l'avantage productif de son concurrent français, il est impératif de supprimer ledit avantage. Dès lors, Berlin ne va avoir de cesse de tenter de saborder le secteur nucléaire français, notamment au sein des instances européennes où, avançant des raisons purement écologiques, l'Allemagne fera son maximum afin d'exclure le nucléaire de tout système de subvention, prévenant ainsi toute aide au développement.

Cependant, l'État allemand ne va pas cantonner son action aux structures de l'Union. En effet, il va tenter de capitaliser sur les mouvements antinucléaires français afin de pousser Paris à renoncer à l'atome. Pour ce faire, l'Allemagne pourra compter sur un de ses principaux atouts en matière de politique extérieure : ses fondations politiques, ses *Stiftung*.

# Les fondations politiques ou l'influence « à l'allemande »

Les fondations politiques allemandes sont des structures se donnant pour objectif de « rapprocher la politique du citoyen, de développer la participation et la responsabilité individuelle et de promouvoir le pluralisme politique ».

Dans cette optique, elles mènent plusieurs types d'actions de « sensibilisation » à destination des citoyens (publications, séminaires, voyages d'études).

Les fondations correspondent à une définition large de *think tanks* — à savoir des organismes autonomes qui produisent de l'expertise politique à l'attention des décideurs et du public<sup>6</sup>. Leurs pratiques correspondent aussi aux caractéristiques des agents de transfert : en effet, elles participent à la diffusion des idées et des informations en conformité avec les orientations idéologiques des partis dont elles sont proches, mais également en conformité avec l'État allemand.

## De Weimar à aujourd'hui : de la nécessité de former des démocrates et de promouvoir le pluralisme démocratique

Pour comprendre l'origine des fondations politiques allemandes, il faut revenir à la République de Weimar : fondée en 1918, cette jeune République n'arrivera jamais, du fait d'une forte instabilité politique, d'une constitution imparfaite et contestée et d'un contexte économique et social particulièrement complexe, à faire germer une véritable culture démocratique et une conscience citoyenne au sein de la population. La République de Weimar se soldera par l'avènement du nazisme et la mise en place d'un régime totalitaire avec l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en 1933.

C'est pour éviter les écueils qui ont par le passé fait sombrer la jeune démocratie allemande que sont créées les fondations politiques : elles sont des outils de formation politique et d'éducation à la citoyenneté, et se donnent pour objectif de contribuer par leurs actions à défendre et à promouvoir la culture et les valeurs démocratiques. **Une démocratie a besoin de démocrates**, et les fondations politiques entendent apporter leur pierre à la formation de ces démocrates.

*Extrait du site de la Fondation Heinrich Böll<sup>7</sup>*

Il existe actuellement 7 fondations, chacune proche d'un parti politique allemand :

**La Fondation Friedrich Ebert**, fondée dès 1925 pour faire vivre l'héritage politique de l'éponyme président social-démocrate de la République de Weimar entre 1919 et 1925. Le but

---

<sup>6</sup> Stone D., *Capturing the Political Imagination. Think Tanks and the Policy Process*, Londres, Frank Cass, 1996.

<sup>7</sup> Fondation Heinrich Böll, c'est quoi les stiftung ?, date de publication inconnue, [\[en ligne\]](#)



premier était alors de financer des bourses d'études aux enfants d'ouvriers. Interdite dès 1933 par le régime nazi, elle fut recréée en 1954. Toujours proche du Parti social-démocrate (SPD, centre gauche), elle est depuis décembre 2020 dirigée par l'ancien président du Parlement européen Martin Schulz. La Fondation Friedrich Ebert revendique 670 collaborateurs, 15 bureaux nationaux et plus de 100 représentations étrangères, assumant un rôle de think tank international et de « partenaire de la politique étrangère et de développement allemande »<sup>8</sup>.

**La Fondation Konrad Adenauer**, proche de l'Union chrétienne-démocrate (CDU, centre droit), est fondée en 1955. Elle porte le nom de l'opposant au nazisme et premier chancelier fédéral de la RFA, qui occupa ce poste de 1949 à 1963. Elle est présidée depuis 2018 par Norbert Lammert, président du Bundestag de 2005 à 2017. La Fondation Konrad Adenauer revendique plus de 1 000 collaborateurs répartis dans 100 bureaux, supervisant des projets dans plus de 120 pays.<sup>9</sup>

**La Fondation Friedrich Naumann**, fondée en 1958, est proche du Parti démocrate (FDP, centre). Présente dans plus de 60 pays avec plus de 500 collaborateurs, elle souhaite promouvoir dans le monde entier « le développement d'une économie de marché démocratique et de structures constitutionnelles afin que de plus en plus de personnes puissent vivre dans des sociétés libérales et démocratiques ».<sup>10</sup>

**La Fondation Hanns Seidel**, créée en 1966 par l'Union chrétienne-sociale de Bavière (CSU, centre droit, alliée de la CDU à l'échelle nationale), en réaction à l'existence de fondations pour chaque autre parti alors présent au Bundestag. L'une de ses composantes est un Institut für Internationale Zusammenarbeit, soit « Institut pour la coopération internationale », qui gère 90 projets de développement dans plus de 75 pays dans le monde.<sup>11</sup>

**La Fondation Rosa Luxemburg**, fondée en 1990 et est aujourd'hui proche du parti Die Linke (gauche). Elle se réclame des combats de la militante marxiste éponyme et du socialisme démocratique comme alternative au système capitaliste. Avec près de 300 collaborateurs, la Fondation Rosa Luxemburg est présente dans 25 bureaux nationaux et 46 bureaux à l'étranger. Depuis novembre 2022, elle est présidée par Heinz Bierbaum, ancien président du Parti de la gauche européenne de 2019 à 2022.<sup>12</sup>

**La Fondation Heinrich Böll**, créée en 1996 pour porter la voix du parti Bündnis 90/Die Grünen (centre gauche, écologiste). Elle porte le nom du prix Nobel de littérature connu pour son soutien de la première heure au parti écologiste d'Allemagne de l'Ouest, fondé en 1980. Elle est implantée dans 35 pays et soutient des projets dans plus de 60 pays dans le monde.<sup>13</sup>

---

<sup>8</sup> Fondation Friedrich Ebert, Über die FES, date de publication inconnue, [\[en ligne\]](#)

<sup>9</sup> Fondation Konrad Adenauer, Organisation, date de publication inconnue, [\[en ligne\]](#)

<sup>10</sup> Fondation Friedrich Naumann, Über di Stiftung, date de publication inconnue, [\[en ligne\]](#)

<sup>11</sup> Fondation Hanns Seidel, Weltweit aktiv, date de publication inconnue, [\[en ligne\]](#)

<sup>12</sup> Fondation Rosa Luxemburg, Rapport annuel 2021, 2022, [\[en ligne\]](#)

<sup>13</sup> Fondation Heinrich Böll, Qui sommes-nous ?, 2016 [\[en ligne\]](#)

**La Fondation Desiderius Erasmus**, dernière-née des fondations politiques allemandes. Fondée en 2017, elle n'a, du fait de la très récente arrivée au Bundestag du parti dont elle est proche (l'AfD, extrême droite), pas encore reçu de financements du gouvernement fédéral.<sup>14</sup>

Bien que revendiquant une indépendance totale, l'examen empirique des actions de ces fondations met en lumière leur caractère d'agent d'influence œuvrant bien souvent au profit, ou tout du moins en accord avec les intérêts d'un État allemand parfaitement conscient et satisfait de cet état de fait.

---

<sup>14</sup> Fondation Desiderius Erasmus, page d'accueil, [\[en ligne\]](#)

## Les fondations politiques comme agent d'influence

Les fondations politiques allemandes sont par nature des acteurs d'influence. Cela est particulièrement observable au travers de l'étude empirique de leur activité.

Les fondations politiques voient le jour dans l'Allemagne de la fin du XIXe siècle. À cette époque, elles avaient vocation à suppléer l'État en faisant office de relais entre celui-ci et la population dans le cadre de la « *Politische Bildung* », « l'éducation politique ». L'enjeu était d'assurer un certain développement culturel et politique au sein de la population. Bien qu'ayant depuis évolué dans leur organisation, les fondations politiques conservent ce caractère d'agent « d'éducation » à destination des foules, pouvant également être qualifiées d'agent d'influence.

Les fondations politiques vont connaître un second souffle à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, elles sont utilisées comme un outil de dénazification de l'Allemagne de l'Ouest. Leur tâche consiste à former les nouvelles élites aux pratiques de la démocratie occidentale.

Elles ont également joué un rôle certain à l'international, notamment dans les pays du sud. À cette époque, elles sont massivement employées dans la stratégie de lutte contre l'influence communiste mise en place par une RFA en opposition directe à une RDA face à laquelle elle voulait incarner « l'Allemagne légitime<sup>15</sup> ».

C'est dans ce contexte que les fondations politiques vont témoigner leur caractère d'agent d'influence, sachant se mettre au service de l'État fédéral afin de l'épauler dans ses objectifs. À titre d'exemple, au début des années 60, la Fondation Friedrich-Ebert a soutenu et propagé la politique ouest-allemande, notamment en Amérique du Sud. Elle a également fait office de structure de renseignement, en récoltant des informations sur le terrain, mais également en formant et en informant les agents de l'État. Son efficacité fut telle que la structure servira de modèle à des expériences américaines, comme la *National Endowment for Democracy*, une structure financée par le gouvernement américain, et impliquée dans de nombreuses opérations de déstabilisation de régimes étrangers<sup>16</sup>.

Néanmoins, ce serait mal comprendre l'intérêt des fondations que d'essayer d'évaluer leurs actions à l'aune de leur capacité à influencer sur une scène politique locale dans des délais réduits. Il faut plutôt examiner leurs stratégies et leurs facilités d'adaptation sur le temps long. S'appuyant sur leur expertise et leur connaissance des élites économiques, syndicales, scientifiques ou culturelles locales, avec lesquelles elles tissent des liens, elles préparent le terrain pour une coopération plus officielle. Elles vont ainsi promouvoir les paradigmes de ces élites (en accord avec les leurs), favorisant leur accession au pouvoir. Ce faisant, ils contribuent à la création de réseaux transnationaux à dimension politique, bien que non exclusivement partisane. Il s'agit de *soft-Power* au sens strict du terme.

---

<sup>15</sup> DAKOWSKA, Dorota. 1. Consolider la démocratie pour mieux la diffuser In : *Le pouvoir des fondations : Des acteurs de la politique étrangère allemande* [\[en ligne\]](#). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 (généré le 02 avril 2023

<sup>16</sup> NED, David Lowe, *Idea to Reality: NED at 25*, [\[en ligne\]](#)

Il apparaît opportun d'aborder ici le sujet de la fondation Heinrich Böll. Cette dernière, parmi toutes ses activités, présente un historique de création de partis écologistes dans plusieurs pays. Elle a notamment encouragé et financé la création du parti des Verts polonais en 2004. De même, elle a financé la création d'un parti écologiste en Tunisie après les soulèvements de 2008 et 2011<sup>17</sup>.

Il faut noter que dans ces cas précis les fondations n'agissent pas de manière isolée. Bien que demeurant autonomes et œuvrant selon leurs objectifs et leurs centres d'intérêts propres (intimement liés à leur parti de rattachement), les fondations peuvent opérer en écosystème afin d'induire une transformation sociale la plus complète possible.

Le cas de la pénétration de la Pologne par les fondations dès les années 90 en constitue un bon exemple<sup>18</sup>.

L'objectif, en l'espèce, était une « européanisation » de la société polonaise, c'est-à-dire un ajustement mimétique par rapport aux sociétés européennes<sup>19</sup>. Les fondations devaient accompagner le processus de l'adhésion à l'UE et contribuer à désamorcer les appréhensions qui y étaient liées<sup>20</sup>.

Ainsi, la Fondation Konrad Adenauer s'est attelée à promouvoir la libéralisation de l'économie. Elle s'est, pour cela, rapprochée de divers think tanks locaux. Elle a particulièrement ciblé l'Institut de Recherche sur l'Économie de Marché (IBnGR) polonais, un des premiers centres de recherche privés en Europe centrale dont les experts, proches des partis libéraux issus de l'opposition démocratique, avaient conseillé les premiers gouvernements polonais après 1989<sup>21</sup>.

La Fondation Friedrich Ebert, quant à elle, menait davantage une stratégie de propagation idéologique par diffusion que par soutien. Ainsi, elle « *avait axé ses activités sur les politiques économiques et sociales. En publiant les résultats des conférences qu'elle organisait, la FES favorisait la diffusion du savoir sur les systèmes d'assurance maladie, l'évolution des politiques sociales dans un contexte de mondialisation, les politiques de l'emploi, le secteur bancaire, les migrations. Son profil idéologique explique une attention particulière portée aux questions sociales et syndicales, même si, dans l'ensemble, la Fondation soutenait des conceptions économiques libérales, en travaillant avec des experts proches de l'Alliance de Gauche*

---

<sup>17</sup> Dorota Dakowska, « Le pouvoir des fondations, des acteurs de la politique étrangère allemande », Presses Universitaires de Rennes, 2014

<sup>18</sup> A ce sujet, voir Dorota Dakowska. Les fondations partisans allemandes dans le contexte de l'élargissement : transfert institutionnel et diffusion de récits européens. *Revue internationale de politique comparée*, 2006, 13 (4), pp.717 — 733 [\[en ligne\]](#)

ou DAKOWSKA D., *Les fondations politiques allemandes dans la politique étrangère : de la genèse institutionnelle à leur engagement dans le processus d'élargissement de l'Union européenne*, Thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2005

<sup>19</sup> Dorota Dakowska. Les fondations partisans allemandes dans le contexte de l'élargissement : transfert institutionnel et diffusion de récits européens. *Revue internationale de politique comparée*, 2006, (P.8)

<sup>20</sup> BMZ, Die Tätigkeit der politischen Stiftungen in Mittel- und Osteuropa sowie der ehemaligen Sowjetunion (MOE/NUS), Bonn, mai 1995, rapport ministériel non publié, p. 7.

<sup>21</sup> Ses dirigeants, Jan Szomburg et Janusz Lewandowski (Ministre des Privatisations aux gouvernements successifs de T. Mazowiecki, J. K. Bielecki et H. Suchocka) sont à l'origine des premiers programmes de privatisation. J. Lewandowski fut ensuite élu député européen en 2004 et exerça les fonctions du président de la Commission budgétaire entre 2004 et 2007.

*Démocratique (SLD) comme Jerzy Hausner ou Marek Belka qui occupaient des fonctions ministérielles au sein des gouvernements de gauche (1993-1997 et 2001-2005) »<sup>22</sup>*

Ces fondations menaient également une activité de conseil et de rapprochement politique : « elles avaient organisé des visites en Allemagne pour les leaders de l'opposition, le conservateur hongrois Viktor Orban en 1998, puis le social-démocrate polonais Leszek Miller en 2001, pour les familiariser avec le fonctionnement de la chancellerie fédérale et la coordination du travail gouvernemental, à la veille de leur victoire électorale annoncée. »<sup>23</sup>

La Fondation Heinrich Böll fut également impliquée, notamment sur la question de « l'égalité des sexes et des minorités ». Déplorant le peu d'intérêt porté par les pays candidats à la politique de promotion de l'égalité de l'UE, elle mobilisa des interprétations causales en reliant l'objectif de l'adhésion à la nécessité de répondre aux normes en matière des garanties à l'égalité : « une des conditions pour accéder à l'Union européenne est l'adoption des réglementations juridiques essentielles concernant le traitement égal des femmes et des hommes » 47 . Pour appuyer cet argumentation, la HBS organisa des conférences invitant par exemple la Commissaire en charge de l'Environnement, Michaela Schreyer, ainsi que d'Izabela Jaruga-Nowacka, plénipotentiaire du gouvernement polonais pour les questions du statut égal des femmes et des hommes, en vue de présenter les actions de l'UE en matière de l'égalité. La préparation de l'adhésion devint ainsi une opportunité pour la HBS d'intensifier son travail à caractère politique dans les pays candidats à l'UE. Elle déclara ainsi : « *L'objectif politique devait consister à rendre les processus de prise de décision au sein de l'UE visibles à des personnes actives politiquement dans des ONG, et aux membres des partis Verts, et à relier ces décisions aux processus au niveau national et international. Ces personnes devraient se familiariser avec les politiques intérieures et extérieures de l'UE afin de pouvoir influencer les décisions et les évolutions dans un sens favorable à la société civile et pour devenir des médiateurs dans leur pays.* »<sup>24</sup>

## Un État allemand convaincu de l'intérêt des fondations en matière de politique extérieure

L'État allemand apparaît parfaitement au fait des capacités d'influence de ses fondations politiques ainsi que de l'intérêt à les employer. Ainsi, dans le contexte des Printemps arabes, voyant l'opportunité de consolider son influence ou même de prendre pied durablement dans les régions en crise, l'État fédéral attribua à ses fondations une enveloppe exceptionnelle de 5,4 millions d'euros, en plus de leurs financements habituels, afin de « *soutenir leur engagement dans les pays de la région* » (Égypte, Algérie, Jordanie, Turquie, Bahreïn/Yémen, Liban, Autorité palestinienne et Tunisie<sup>25</sup>).

---

<sup>22</sup> Dorota Dakowska. Les fondations partisans allemandes dans le contexte de l'élargissement : transfert institutionnel et diffusion de récits européens. *Revue internationale de politique comparée*, 2006, (P.10)

<sup>23</sup> Ibid (P.11)

<sup>24</sup> HBS, Bureau Bruxelles, Rapport annuel politique mi-2003/mi-2004, p. 3, (consulté le 14.07.2005 par Dorota Dakowska).

<sup>25</sup> Dorota DAKOWSKA, « Les fondations politiques allemandes : des courtiers de la politique étrangère », CERISCOPE Puissance, 2013, [[en ligne](#)]

La connaissance, par l'État allemand, de cette nature d'agent d'influence transparait également au travers d'un rapport du ministère de la Coopération économique et du Développement, l'un des ministères de tutelle des fondations. Ce dernier énonce : « *L'État octroie à certaines organisations privées allemandes dotées de différents profils politiques et idéologiques, des fonds pour qu'elles puissent mettre en œuvre des projets de formation et des mesures de conseils avec des partenaires dans les pays e développement qui présentent aussi différentes opinions politiques et idéologiques et qui poursuivent divers objectifs politiques dans leurs pays. Ces projets de formation ont pour but d'influencer le développement de ces pays à travers une orientation de leurs élites dans un sens sociopolitique déterminé* »<sup>26</sup> .

Si le caractère d'agent d'influence des fondations politiques est bien connu de l'État fédéral allemand, il faut également noter que ce dernier est tout à fait conscient de leur efficacité. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les ministères de tutelle des fondations politiques étant leurs principaux bailleurs de fonds pour les actions à l'étranger soient le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et le ministère fédéral des Affaires étrangères. En effet, ces deux structures correspondent à la double mission des fondations politiques : entamer une coopération et participer au développement d'un pays, avec toutes les retombées que cela suppose en termes d'influence allemande.

Il est par ailleurs intéressant de noter que l'histoire des fondations politiques est parsemée de querelles intestines et de rivalités interministérielles quant à leur organisation. De manière tout à fait frappante, le ministère de la Coopération et le ministère des Affaires étrangères ont su s'accorder afin de préserver le modèle de fonctionnement des fondations. Ainsi, alors que le gouvernement fédéral cherchait à redéfinir les bases de sa politique étrangère, ils se sont alliés contre le ministère de l'Intérieur, lorsque celui-ci proposa « *d'impliquer le service fédéral de renseignement plutôt que les fondations politiques dans le travail à l'étranger* »<sup>27</sup>.

L'activité des fondations est hautement estimée par les autorités allemandes. En illustration, les directeurs de fondation sont associés régulièrement à l'élaboration de documents stratégiques du ministère des Affaires étrangères. Cette dimension est reconnue et assumée par l'État allemand. Le ministère de la Coopération va même jusqu'à reconnaître dans un rapport interne de 1973 que sans ces fondations, l'Allemagne ne « *disposerait pas de réseau de contacts et d'éléments qui permettent de nouer des liens avec des groupes sociaux des autres pays* »<sup>28</sup>. Les fondations politiques peuvent donc jouer ce rôle de supplétifs de l'État allemand, accédant à des entités qui resteraient hors de portée des instances étatiques classiques.

---

<sup>26</sup> P. 79, note 3 « BMZ, Bericht über die Förderung der gesellschaftspolitischen Bildung in den Enwicklungsländer », (Rapport sur la promotion de l'éducation politique dans les pays en voie de développement », Kap.2302, tit.686, Bonn, juin 1969, p.2, Archives courantes du BMZ

<sup>27</sup> DAKOWSKA, Dorota. 1. Consolider la démocratie pour mieux la diffuser In : *Le pouvoir des fondations : Des acteurs de la politique étrangère allemande, Vers l'autonomisation du BMZ : le soutien des ONG, d'après un a entretien avec Winfried Böll, effectué par Patrick von zur Muehlen, le 23 août 2004 à Bonn. [en ligne].* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>28</sup> Rapport BMZ, 1973, p.13, 14, cité et traduit p. 80 dans Dorota Dakowska, « Le pouvoir des fondations, des acteurs de la politique étrangère allemande », Presses Universitaires de Rennes, 2014.

L'autre avantage à l'emploi des fondations est explicité plus loin dans le rapport lorsque celui-ci évoque l'intérêt pour l'Allemagne d'employer ces structures afin que l'implication étatique demeure davantage discrète<sup>29</sup>.

On retrouve cette conception du côté du ministère des Affaires étrangères, lequel déclare : « *Certaines tâches dans les pays en développement, ayant un caractère politique prononcé (par exemple la promotion de la pensée démocratique, le renforcement des forces dirigeantes dans le domaine politique et syndical) peuvent se traduire, dans certains cas, par des contacts avec les forces oppositionnelles ou par les subventions aux syndicats ou aux partis politiques ; par conséquent, ces décisions doivent être prises par le ministère responsable de la politique étrangère avec la plus grande discrétion. La mise en œuvre des projets en première ligne par des institutions comme l'Académie Eichholz, la Fondation Friedrich Ebert ou la Fondation Friedrich Naumann s'impose, afin que le gouvernement fédéral n'apparaisse pas comme un bailleur direct* »<sup>30</sup>.

On observe également ce paradigme dans d'autres strates de l'État fédéral. Ainsi, lorsque la Friedrich-Ebert-Stiftung se voit refuser, en 1960, sa demande de doubler son budget de bourses à destination des étudiants africains et asiatiques, le député Heinrich Ritzler, Président de la Commission budgétaire en charge du projet de loi sur le budget 1961, monte au créneau, déclarant que « *l'attribution d'une somme aussi dérisoire* » comme un minimum requis face à la possibilité « *d'influencer dans notre sens les forces dirigeantes actuelles et futures de ces pays* »<sup>31</sup>.

La doctrine allemande, en cohérence, avec les politiques de longs termes mises en œuvre par les fondations, n'a pas varié. Elle a survécu aux réformes entreprises par l'État fédéral à divers moments de son histoire. Ainsi, lorsqu'en 1992, le Président fédéral Richard von Weizsäcker crée la Commission d'experts indépendants sur le financement des partis politiques, celle-ci se penche sur la question du financement des fondations politiques. Dans son rapport de février 1993, la commission conclut que les fondations sont une partie importante de la culture politique et économique de la République fédérale d'Allemagne<sup>32</sup>. À son tour, le Président fédéral Roman Herzog déclare, en 1996, considérer les fondations politiques comme « *l'un des instruments les plus efficaces et éprouvés de la politique étrangère allemande, si on ne se limite pas aux seules méthodes et au savoir traditionnel de la diplomatie* »<sup>33</sup>.

Plus récemment, le Tribunal constitutionnel fédéral d'Allemagne, au travers d'une décision rendue le 23 février 2023 dans le cadre d'une plainte déposée par l'AfD, s'est inscrit dans la continuité de cette conception. Le Tribunal a ainsi statué que le fait que le parti d'extrême

---

<sup>29</sup> DAKOWSKA, Dorota. 1. Consolider la démocratie pour mieux la diffuser In : *Le pouvoir des fondations : Des acteurs de la politique étrangère allemande, Vers l'autonomisation du BMZ : le soutien des ONG*, [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>30</sup> PAAA, B 58, III B2, 295, Entwicklungspolitische Förderung im allgemein ; Zuständigkeits — und Aufgabenabgrenzung, a) allgemein ; b) BMZ 1963-64, note du dép. III concernant les difficultés de la relation avec le BMZ, en vue d'une réunion entre les secrétaires d'État des deux ministères, Bonn, le 16 février 1963. Cité et traduit dans DAKOWSKA, Dorota. 1. Consolider la démocratie pour mieux la diffuser In : *Le pouvoir des fondations : Des acteurs de la politique étrangère allemande* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 (

<sup>31</sup> PAAA, B 94, vol. 994, 1959-1962, Lettre du député Heinrich G. Ritzel au directeur ministériel Dr. D. Sattler, AA, du 22 septembre 1960. Cité et traduit DAKOWSKA, Dorota. 1. Consolider la démocratie pour mieux la diffuser In : *Le pouvoir des fondations : Des acteurs de la politique étrangère allemande*. alarment

<sup>32</sup> Peter Massing, Politische Stiftungen, Bundeszentrale für politische Bildung, 2015, [en ligne]

<sup>33</sup> Cité dans Fondation Robert Schuman, Les fondations politiques allemandes, acteurs spécifiques de la politique étrangère, 2003, [en ligne]

droite ne possède pas de fondation politique remettait en cause l'égalité des partis. La Cour a déclaré : « *le financement public actuel des fondations affiliées à des partis a un effet notable sur la prise de décisions politiques et doit donc être mesuré à l'aune du principe d'égalité des chances pour les partis*<sup>34</sup> ».

Enfin, à titre d'exemple, l'antenne parisienne de la fondation Heinrich Böll déclare sur son site « *La somme attribuée, dans le budget fédéral, aux fondations politiques augmente au fil du temps [...] témoignant du consensus qui règne au Bundestag sur l'importance des fondations et du financement de leur travail* »<sup>35</sup>. En effet, signe que le système porte ses fruits et convainc les dirigeants politiques, la dotation générale consacrée aux fondations politiques est en hausse constante. Le budget total accordé aux fondations a augmenté de 50 % entre 2000 et 2014, passant de 295 à 466 millions d'euros, pour culminer à près de 700 millions d'euros en 2019 (dernière année de référence).

Il convient ainsi de constater, non seulement le caractère d'agent d'influence des fondations politiques allemandes, mais également, l'intérêt de l'État allemand pour celui-ci. Il apparaît désormais nécessaire d'examiner le degré de complicité de l'État allemand dans l'action directe des fondations.

---

<sup>34</sup> Luc André, « Les partis allemands au défi d'empêcher un financement public d'une fondation liée à l'AfD », 22 février 2023, L'Opinion, [\[en ligne\]](#)

<sup>35</sup> Fondation Heinrich Böll, « "C'est quoi Stiftung ?" Les fondations politiques allemandes : un modèle unique au monde », 2020, [\[en ligne\]](#)



# L'implication de l'État allemand dans l'action des fondations

Les Fondations Politiques doivent la quasi-totalité de leur budget à l'État allemand. L'analyse des modalités de financement permet d'établir, non seulement l'approbation de l'État fédéral, mais également, dans certains cas de figure, son rôle de commanditaire de ces actions.

## L'approbation de l'État allemand quant à l'action des fondations

Les Fondations Politiques allemandes disposent d'un financement « de droit ». En effet, une enveloppe globale destinée à la globalité des Fondations est arrêtée puis, la commission du budget du Bundestag répartit cette enveloppe entre les fondations en fonction des résultats de leurs partis de rattachement aux quatre derniers scrutins législatifs. Cette décision est par la suite entérinée par le vote de la loi de finances.<sup>36</sup>

Bien que ce financement soit attribué « de droit », les Fondations Politiques ne sont pas libres dans leur utilisation. En effet, en tant que financeur, le gouvernement fédéral dispose d'un pouvoir de contrôle sur les dépenses engagées par les fondations. La « *Déclaration commune sur le financement public des fondations politiques*<sup>37</sup> », signée en 1998 par la totalité des fondations de l'époque, dispose ainsi : « Les fondations politiques soulignent que l'utilisation correcte, économique et économique des subventions globales et du financement de projets a toujours été contrôlée par l'autorité fédérale compétente sur la base de la preuve d'utilisation présentée. L'utilisation des subventions globales est également contrôlée actuellement et en permanence dans le cadre du contrôle d'accompagnement du succès par le ministère fédéral de l'Intérieur sur la base des dispositions accessoires générales sur le financement institutionnel (ANBest-I). En outre, la gestion budgétaire et économique des fondations politiques est contrôlée par le Contrôle fédéral des finances, dont le droit de contrôle découle de l'article 104 (1) du Code budgétaire fédéral. La Cour des comptes fédérale soumet ses rapports d'audit à l'autorité fédérale compétente »<sup>38</sup>. Ainsi, toute action dans le temps long des Fondations Politiques suppose, si ce n'est une approbation de la part de l'État, au moins une absence d'opposition.

Il est ainsi pertinent de constater que les opérations d'influence antinucléaires menées par les Fondations politiques sur le territoire français (cf. infra) n'ont fait l'objet d'aucune opposition de la part de Berlin.

Il serait néanmoins intellectuellement malhonnête de voir dans ce contrôle *a posteriori* une preuve irréfutable de la complicité de l'État fédéral quant à l'action des Fondations. Cependant, cette complicité est davantage observable dans le cadre du second mode de financement, lequel place l'autorité publique en position de commanditaire des actions des fondations.

---

<sup>36</sup> Tribunal constitutionnel fédéral d'Allemagne, Arrêt du 22 février 2023 - 2 BvE 3/19, [\[en ligne\]](#)

<sup>37</sup> Déclaration commune sur le financement public des fondations politiques, [\[en ligne\]](#)

<sup>38</sup> Fondation Konrad Adenauer, Déclaration commune sur le financement public des fondations politiques, date de mise en ligne inconnue, [\[en ligne\]](#)

## L'État allemand, commanditaire de certaines actions d'influence

L'autre moyen, pour les Fondations Politiques, de se voir attribuer des fonds de la part d'entités publiques se fait au travers du financement de projets spécifiques<sup>39</sup>. Les Fondations présentent ainsi un projet précis à un ministère fédéral et celui-ci décide, ou non de lui accorder des fonds. Dans cette situation, contrairement au financement « de droit » évoqué plus haut, l'entité publique est totalement libre de refuser, le financement demandé. Une décision favorable témoigne ainsi de l'approbation du Ministère (pouvant être justifiée par un intérêt propre) quant au projet présenté par la Fondation.

L'entité publique est donc le commanditaire du projet qu'elle finance. Il n'est pas question d'affirmer ici que le ministère sollicité est à l'origine du projet, il demeure néanmoins l'acteur incontournable sans lequel rien ne pourrait avoir lieu.

Dans le cadre des opérations de propagation du paradigme antinucléaire, les principales Fondations mobilisées sont Heinrich Böll et Rosa Luxemburg. En effet, les 2 structures se sont vu attribuer, par les ministères de la Coopération et du Développement et celui des Affaires étrangères, des financements relatifs à des projets d'influences visant à induire une « transformation socio-écologique » sur les territoires ciblés.

Projekttitel	Träger	Land/Region	Fördervolumen (Haushaltsmittel)	davon klimarelevantes Fördervolumen:				Sonderinitiative
				Minderung		Anpassung		
				Minderung	Wald-/ Biodiversitätsschutz inkl. REDD+ (Minderung)	Anpassung	Wald-/ Biodiversitätsschutz inkl. REDD+ (Anpassung)	
Sozialökologische Transformation 2019-2021	Heinrich-Böll-Stiftung e.V.	Entwicklungsländer na	1.979.000,00	989.500,00		989.500,00		
Klimapolitik und sozial-ökologische Transformation in Lateinamerika	Heinrich-Böll-Stiftung e.V.	Amerika na	323.000,00	161.500,00		161.500,00		
Klimapolitik als Modernisierungsimpuls in Ost- und Südosteuropa	Heinrich-Böll-Stiftung e.V.	MOE SOE na	240.000,00	240.000,00				
Klimawandel und Ressourcenpolitik Asien	Heinrich-Böll-Stiftung e.V.	Asien na	322.000,00	161.000,00		161.000,00		

*Extrait du rapport du ministère de la Coopération et du Développement détaillant les Subventions liées au climat accordées aux organisations non gouvernementales pour l'année 2018<sup>40</sup>*

Les Fondations Heinrich Böll et Rosa Luxemburg sont particulièrement impliquées dans les manœuvres d'affaiblissement du secteur nucléaire français. La première mène ainsi des opérations d'influence sur le territoire français alors que la seconde œuvre à l'étranger. Il serait néanmoins malhonnête, d'un point de vue intellectuel, de porter de telles accusations sans démonstration. Ainsi, il convient désormais de s'intéresser aux stratégies d'influence mises en œuvre par ces fondations afin d'affaiblir le secteur nucléaire français.

<sup>39</sup> Fondation Heinrich Böll, Déclaration commune sur le financement public des fondations politiques, date de mise en ligne inconnue, [en ligne](#)

<sup>40</sup> Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Subventions liées au climat en 2018 aux organisations non gouvernementales, date de mise en ligne inconnue, [en ligne](#)

# Les stratégies d'influence antinucléaire de la Fondation Heinrich Böll sur le territoire français

Depuis sa création en 2016, l'antenne française de la fondation Heinrich Böll n'a eu de cesse d'œuvrer à l'affaiblissement du secteur nucléaire en France. Pour cela, elle a conjugué une approche directe, via des actions de production et de diffusion de doctrine antinucléaire, avec une approche indirecte s'incarnant au travers d'un soutien à des acteurs tiers.

## Une stratégie d'influence directe via la production et la diffusion de doctrine antinucléaire

L'approche directe de la Fondation Heinrich Böll dans sa stratégie d'affaiblissement du secteur nucléaire français consiste principalement en la rédaction et la diffusion de documents destinés au grand public, aux politiques ou aux relais médiatiques et dont le contenu aspire à dénigrer le secteur nucléaire. L'objectif ici est de jouer sur la perception des tiers et de favoriser le renoncement français à l'atome.

Ainsi, en 2018, la fondation Heinrich Böll publiait « l'Atlas de l'énergie »<sup>41</sup>. Le rapport se concentre sur la transition écologique en Europe et l'importance d'investir dans les énergies renouvelables. Une partie entière intitulée « l'heure du choix » est consacrée à la France et à la prise à partie de son secteur nucléaire. Les auteurs s'alarment des « *incertitudes sur la faisabilité technique et économique de la prolongation de la période d'exploitation des centrales* », ils y déplorent également les 55 milliards d'euros investis dans la rénovation des réacteurs, montant qui, selon eux, aurait pu être « *investi dans les énergies renouvelables* ». Le nucléaire y est dépeint comme une énergie du passé, un gouffre financier présentant de réels risques sécuritaires qu'il est nécessaire d'abandonner au profit des énergies renouvelables, elles, résolument tournées vers l'avenir. À ce titre, le rapport fait l'apologie d'un rapprochement franco-allemand afin d'accélérer la transition écologique.

Deux ans plus tard, en 2020, la fondation Heinrich Böll participe à la production de l'étude « Rapport mondial sur les déchets nucléaires : Focus sur l'Europe »<sup>42</sup>, en partenariat avec des organismes principalement allemands. Ce rapport se concentre exclusivement sur la question des déchets nucléaires et une partie est de nouveau entièrement consacrée à la France. Le rapport cherche notamment à stigmatiser la France quant à sa production de déchets nucléaires. Le document remet également en cause la viabilité du système français en matière de traitement de ces déchets, insistant sur son coût actuel ainsi que sur sa potentielle augmentation.

---

<sup>41</sup> Fondation Heinrich Böll, Atlas de Energie, 2018, [\[en ligne\]](#)

<sup>42</sup> Fondation Heinrich Böll, RAPPORT MONDIAL SUR LES DÉCHETS NUCLÉAIRES Focus sur l'Europe, 2020, [\[en ligne\]](#)

L'objectif semble ici de mettre l'accent sur une hypothétique absence de viabilité économique du secteur nucléaire. Il est notamment intéressant de noter qu'à plusieurs reprises, les auteurs évoquent une réticence de la part de l'opinion publique française sur la question. Réticence exprimée par diverses associations qui, comme nous le verrons par la suite, reçoivent des financements de la part de la fondation Heinrich Böll.



*Associations ayant participé à la rédaction du rapport sur les déchets nucléaires*

En 2021, la Fondation Heinrich Böll collabore avec le journal Alternatives Economiques dans le cadre de la production d'un dossier à charge contre le nucléaire français. Intitulé « Nucléaire : la France à l'heure du choix »<sup>43</sup>, il brosse un portrait au vitriol du secteur de l'atome tout en faisant l'éloge des énergies renouvelables. Le dossier était composé des articles suivants :

- Réacteurs : une prolongation à haut risque ;
- Déchets nucléaires : quand les poubelles débordent ;
- Le nucléaire, une industrie sans grand avenir ;
- 100 % Renouvelable, c'est possible ;
- Nucléaire : la folle obstination d'EDF ;
- Sortir du charbon et du nucléaire : l'exemple allemand ;
- Pour faire avancer la transition, l'énergie citoyenne ;
- Nucléaire : « il faut que le débat ait lieu ».

---

<sup>43</sup> Dossier collectif, Nucléaire : la France à l'heure du choix, Alternatives économiques, 2021 [[en ligne](#)]



Couverture du dossier d'Alternatives économiques

Les exemples évoqués ci-dessus ne constituent qu'une partie des publications, la plupart du temps en partenariat avec d'autres acteurs antinucléaires, de la fondation Heinrich Böll. Il serait cependant faux d'affirmer que la structure se cantonne uniquement, dans le cadre de son activité d'influence, à la production de dossiers écrits. Outre sa participation à diverses conférences et manifestations, la Fondation Heinrich Böll intervient également auprès de journalistes afin de diffuser son paradigme antinucléaire.

Le vendredi 10 mars 2023, suite à l'adoption du projet de loi « relatif à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires », Jules Hébert, Vice-président de la fondation en France, a été le premier des 5 intervenants à s'exprimer au siège du parti Europe Ecologie Les Verts, face à un parterre de journalistes, dans le cadre d'une conférence constituant le début de la « contre-offensive culturelle » des écologistes face au retour en grâce du nucléaire dans l'hexagone<sup>44</sup>. Durant son intervention, M. Hébert a notamment vanté le modèle allemand en matière de transition énergétique. Il est ici particulièrement intéressant de constater que la fondation Heinrich Böll, une structure financée par une puissance étrangère, est considérée, par le principal parti écologiste français, comme le fer de lance de l'opposition au nucléaire.

<sup>44</sup> Mattias Corrasco, Marine Tondelier veut mener la « bataille culturelle » au nucléaire, Libération, 2023, [en ligne](#)

# La « master class » lunaire d'EELV sur le nucléaire

S'abonner sans engagement

Une « master class » animée par la crème des militants antinucléaires était organisée, ce vendredi, dans les locaux parisiens d'EELV.

*Par Sébastien Schneegans*

Article du Point<sup>45</sup> relatif à l'initiative d'EELV en mars 2023

Les éléments mis en avant précédemment traduisent avec précision la stratégie d'influence directe de la fondation Heinrich Böll. Celle-ci consiste à ancrer et propager, au sein de l'opinion publique française, une vision négative du nucléaire avec pour effet final recherché une prise de décision de la part des pouvoirs publics en défaveur du secteur.

## Une stratégie d'influence indirecte via le financement d'associations tierces

Afin de maximiser la propagation du paradigme antinucléaire au sein de l'opinion publique française, la Fondation Heinrich Böll fait également usage de stratégies d'influence indirectes. Ce dernier consiste notamment à apporter un soutien à des structures antinucléaires tierces, lequel s'incarne au travers de financements.

Dans la lignée de cette stratégie, la fondation Heinrich Böll finance le Réseau Action Climat France, une fédération composée de 27 associations nationales et de 10 associations locales dont Greenpeace France, Les Amis de la Terre ou encore le réseau Sortir du Nucléaire. Il convient de préciser que, dans son rapport d'activité 2021, le Réseau Action Climat ne se présente plus comme financé par la fondation Heinrich Böll, mais directement par le ministère fédéral des Affaires économiques et de l'Action climatique.

---

<sup>45</sup> Sébastien Schneegans, La « master class » lunaire d'EELV sur le nucléaire, Le Point, 2023, [[en ligne](#)]



### Nos principaux financeurs

Voici la liste des financeurs ayant soutenu le Réseau Action Climat en 2020 :

- Agence française de Développement (AFD)
- Agence de la Transition Écologique (ADEME)
- Commission Européenne (Programme LIFE)
- Fondation Carasso
- Fondation Européenne pour le Climat (ECF)
- Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH)
- Heinrich Böll Foundation
- Oak Foundation
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Transition écologique
- Transport & Environment (T&E)



Sources de financement du Réseau Action Climat<sup>46</sup>

À l'instar de la fondation Heinrich Böll, les associations évoquées précédemment agissent contre le nucléaire au travers de publications stigmatisantes visant à peser sur les débats publics. À titre d'exemple, *Greenpeace* a publié, en mars 2022, un rapport<sup>47</sup> s'alarmant de l'emprise russe sur le nucléaire français. Cette publication intervenant deux jours<sup>48</sup> avant le début de l'examen, par l'Assemblée nationale, du projet de loi sur l'accélération de la construction de nouveaux réacteurs.

Le financement du Réseau Action Climat trouve également son intérêt dans le fait qu'il puisse mener des opérations de lobbying assumées. En effet, la structure est enregistrée auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie publique comme représentante d'intérêts<sup>49</sup> dans divers secteurs, dont celui de l'énergie. Elle exerce cette activité au profit de 26 entités (principalement des membres du réseau). Si la Fondation Heinrich Böll ne fait pas partie de la liste, l'engagement résolument antinucléaire du RAC transparaît au travers de la présence de structures telles que le Réseau Sortir du Nucléaire.

<sup>46</sup> Réseau Action Climat, Nos financements, RAC, 2022, [\[en ligne\]](#)

<sup>47</sup> Greenpeace France, Le nucléaire français sous emprise russe, Greenpeace France, 2023 [\[en ligne\]](#)

<sup>48</sup> Capital avec AFP, Greenpeace affirme que le nucléaire français est « sous emprise » de la Russie, Capital, 2023, [\[en ligne\]](#)

<sup>49</sup> Registre de la HATVP, fiche RAC-F, [\[en ligne\]](#)



## CHAMP DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS

### Niveaux d'intervention

- Local, National, Européen, Mondial

### Secteurs d'activités

- Agriculture, alimentation, pêche
- Energie
- Fiscalité, finances publiques
- Environnement
- Transports, logistique

## CLIENTS OU MANDANTS

[Consulter la liste des membres](#) >

26 clients ou mandants pour lesquels RAC-F exerce des activités de représentation d'intérêts

### Clients actuels

- ACTION CONTRE LA FAIM [Voir la fiche](#) >
- AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT [Voir la fiche](#) >
- ALOFA TUVALU
- ALTERNATIBA
- ASS GLOBAL CHANCE
- ASSO ZERO WASTE FRANCE [Voir la fiche](#) >
- ASSOCIATION ENERGIE PARTAGEE [Voir la fiche](#) >
- ASSOCIATION 4 D
- CARE FRANCE [Voir la fiche](#) >
- CCFD TERRE SOLIDAIRE
- COMITE LIAISON ENERGIES RENOUVELABLES [Voir la fiche](#) >
- FEDERATION FRANCAISE USAGERS BICYCLETTE [Voir la fiche](#) >
- FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DES TRANSPORTS - F.N.A.U.T. [Voir la fiche](#) >
- FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME [Voir la fiche](#) >
- FONDS MONDIAL POUR LA NATURE FRANCE [Voir la fiche](#) >
- FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT [Voir la fiche](#) >
- GREENPEACE FRANCE [Voir la fiche](#) >
- HESPUL [Voir la fiche](#) >
- LES AMIS DE LA TERRE [Voir la fiche](#) >
- LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX [Voir la fiche](#) >
- NOTRE AFFAIRE A TOUS
- OXFAM FRANCE [Voir la fiche](#) >
- RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE
- RESES [Voir la fiche](#) >
- SECOURS CATHOLIQUE [Voir la fiche](#) >
- WOMEN IN EUROPE FOR A COMMON FUTURE - FRANCE

Cependant, l'intérêt majeur de ces associations dans la lutte contre le nucléaire réside moins dans leur production de doctrine que dans leur capacité à opérer des actions « choc » à fort impact médiatique et au sein de l'opinion publique, actions que la fondation Heinrich Böll ne saurait entreprendre du fait de ses faibles effectifs et de son positionnement. Ainsi, *Greenpeace* a effectué plusieurs opérations coup de poing visant à stigmatiser la filière nucléaire. À titre d'exemple, en 2022, une équipe de quinze personnes s'est introduite dans l'enceinte de l'EPR de Flamanville afin d'y bloquer l'accès<sup>50</sup>. L'objectif de cette manœuvre était de contester la décision gouvernementale de relance des centrales nucléaires. Par le passé, des membres de la structure se sont également introduits dans certaines centrales afin de souligner les insuffisances des dispositifs de sécurité.

---

<sup>50</sup> Greenpeace France, A Flamanville, intrusion et blocage du chantier de l'EPR, Greenpeace France, 2022 [\[en ligne\]](#)



Il convient ici d'expliciter l'intérêt, pour la fondation Heinrich Böll, de l'occurrence des actions à fort impact médiatique dans le cadre de sa stratégie de sape du secteur nucléaire français. En effet, de telles actions sont particulièrement intéressantes du fait qu'elles provoquent l'irruption du sujet nucléaire dans le débat public sous un angle défavorable, surfant bien souvent sur la peur. Elles sont doublement efficaces, car elles permettent de « rabattre » le quidam qui souhaiterait se documenter sur le sujet vers la documentation élaborée par des acteurs antinucléaires tel que la fondation Heinrich Böll. En finançant le RAC, la fondation favorise l'occurrence de ces actions médiatiques et, par voie de conséquence, la propagation de son paradigme antinucléaire.

## Risque terroriste : Greenpeace pénètre dans une centrale nucléaire

Publié le 12/10/2017 14:39

 Durée de la vidéo : 2 min.

*Article de Franceinfo relatif à l'action de Greenpeace<sup>51</sup>*

Il convient ainsi de constater le double aspect de la stratégie de sape du secteur nucléaire français menée par la fondation Heinrich Böll. Néanmoins, cette dernière n'est pas la seule fondation politique allemande à agir contre le nucléaire français. Il est pertinent d'évoquer à présent le cas de la fondation Rosa Luxemburg, une structure concentrant son action sur les fournisseurs de la filière nucléaire française.

---

<sup>51</sup> Franceinfo, Risque terroriste : Greenpeace pénètre dans une centrale nucléaire, Franceinfo, 2017 [[en ligne](#)]

# Les manœuvres de perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la filière nucléaire française par la Fondation Rosa Luxemburg

Créée en 1990, la Fondation Rosa Luxemburg est rattachée au parti de gauche allemand *Die Linke*. Fortement implantée sur le territoire allemand grâce à ses 16 bureaux locaux, la structure dispose également d'une présence à l'international au travers de son réseau de 25 bureaux régionaux.

La Fondation Rosa Luxemburg se définit elle-même comme « *institution d'éducation civique à but non lucratif, progressiste et internationale* » dont la mission « *se concentre sur la participation démocratique et sociale, l'autonomisation des groupes défavorisés, les alternatives pour le développement économique et social, la prévention des conflits et la résolution pacifique des conflits* »<sup>52</sup>.

Outre ses subventions de droit, elle a également reçu des financements de la part du ministère fédéral de la Coopération et du Développement pour des projets de « *Soutien à des mesures de restructuration écologique et sociale* » ou de « *Coopération à fins de transformation socio-écologiques* » à destination de zones en voie de développement<sup>53</sup>.

Projekttitel	Träger	Land/Region	Fördervolumen (Haushaltsmittel)	davon klimarelevantes Fördervolumen:				Sonderinitiative
				Minderung		Anpassung		
				Minderung	Wald-/ Biodiversitätsschutz inkl. REDD+ (Minderung)	Anpassung	Wald-/ Biodiversitätsschutz inkl. REDD+ (Anpassung)	
Förderung demokratischer Partizipation und sozial, wirtschaftlich und ökologisch nachhaltiger Politik in der ostafrikanischen Gemeinschaft	Rosa-Luxemburg-Stiftung e.V.	Afrika na	1.300.000,00			650.000,00		
Dialog und Zusammenarbeit zur globalen sozialökologischen Transformation für die Umsetzung von Klimagerechtigkeit auf verschiedenen Politikebenen	Rosa-Luxemburg-Stiftung e.V.	Südamerika na (nur EL)	298.000,00	149.000,00		149.000,00		
Unterstützung von Maßnahmen zum ökologisch-sozialen Umbau in den Entwicklungs- und Schwellenländern	Rosa-Luxemburg-Stiftung e.V.	Entwicklungsländer na	215.000,00			215.000,00		
Unterstützung von Maßnahmen zum ökologisch-sozialen Umbau in den Ländern des globalen Südens als Reaktion auf den Klimawandel und die negativen Folgen	Rosa-Luxemburg-Stiftung e.V.	Entwicklungsländer na	297.000,00	148.500,00		148.500,00		

<sup>52</sup> Fondation Rosa Luxemburg, A propos de la Fondation , date de publication inconnue, [\[en ligne\]](#)

<sup>53</sup> Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Subventions liées au climat en 2018 aux organisations non gouvernementales, date de mise en ligne inconnue, [\[en ligne\]](#)

Des financements pour des projets similaires ont également été perçus en 2015 et en 2013.

Projekttitle	Träger	Land/Region	Fördervolumen des Vorhabens (Gesamt)	davon: Klimarelevantes Fördervolumen			
				Minderung <sup>1</sup>		Anpassung <sup>1</sup>	
					davon: Wald-/Biodiversitätsschutz inkl. REDD+ <sup>1,2</sup>		davon: Wald-/Biodiversitätsschutz inkl. REDD+ <sup>1,2</sup>
<b>Region Afrika</b>							
Förderung demokratischer Partizipation und sozial, wirtschaftlich und ökologisch nachhaltiger Politik in der ostafrikanischen Gemeinschaft	Rosa-Luxemburg-Stiftung (RLS)	Afrika südlich der Sahara na (nur EL)	4 380 000,00	0,00	0,00	2 190 000,00	0,00
Förderung demokratischer Partizipation und sozial, wirtschaftlich und ökologisch nachhaltiger Politik in der Ostafrikanischen Gemeinschaft	Rosa-Luxemburg-Stiftung (RLS)	Afrika südlich der Sahara na (nur EL)	1 200 000,00	-	-	600 000,00	-

Extraits du rapport du ministère de la Coopération et du Développement détaillant les Subventions liées au climat accordées aux organisations non gouvernementales pour les années 2015 (ligne 1) et 2013 (ligne 2)

54

Forte de ces financements, la Fondation Rosa Luxemburg mène des actions parfois extrêmement virulentes contre l'industrie nucléaire française.

Ainsi, en janvier 2022, la structure publie, en collaboration avec le Réseau Sortir du nucléaire et la *Nuclear Free Future Foundation*, un document dont la production a été financée par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement intitulé « Atlas de l'Uranium ».



Extrait de la page 2 de l'Atlas de l'uranium

Traduction d'un document allemand issu d'une collaboration entre la *Nuclear FreeFuture Foundation*, Le Monde diplomatique, la Fondation Rosa Luxemburg et BUND (Les Amis de la Terre Allemagne), cette production de 56 pages est une compilation d'articles à charge contre divers acteurs impliqués dans l'exploitation de l'uranium.

<sup>54</sup> Ministère de la Coopération et du Développement, Contributions financières du BMZ à des organismes privés, des structures sociales, des organisations religieuses, des fondations politiques et des organisations internationales pour la protection du climat, l'adaptation au climat, ainsi que la protection des forêts et de la biodiversité inclusive, date de mise en ligne inconnue [[document xls à télécharger](#)]

L'objectif du rapport semble être de pousser les pays « producteurs » à cesser ou tout du moins à diminuer leur activité dans le secteur. Pour ce faire, les auteurs insistent sur le danger sanitaire lié à l'uranium, mais également sur d'autres éléments tels que l'aspect néocolonial de l'exploitation de la ressource.

Le document est particulièrement virulent à l'égard de la France qui se voit consacrée 3 articles entiers et citée dans plusieurs autres. En plus d'une hostilité générale envers l'hexagone, l'Atlas cible particulièrement la relation de la France avec un de ses principaux fournisseurs : le Niger. Pour cela, les auteurs vont s'insurger contre les modalités d'exploitation de l'uranium nigérien. Ils vont affirmer qu'elles constituent un vestige de la Françafrique, clamant que Paris se serait développé « économiquement et industriellement » aux dépens de Niamey. L'article cible également l'entreprise Orano, anciennement Areva, l'accusant d'être responsable d'une catastrophe écologique, de l'empoisonnement des mineurs locaux, mais également d'un « naufrage social » à venir. Les auteurs terminent leurs propos par la mise en cause directe de l'État français au motif qu'Orano dispose de capitaux publics.

FRANCE I

## HÉRITAGES RAYONNANTS

Afin d'alimenter son programme nucléaire et fournir du combustible à son parc nucléaire, la France a extrait plus de 80 000 tonnes d'uranium sur son territoire. En 2001, la dernière mine a fermé. La plupart des 247 mines d'uranium ont été insuffisamment assainies à ce jour.

FRANCE II

## LA FRANCE ET L'URANIUM NIGÉRIEN

Depuis près de cinquante ans, le parc nucléaire français est justifié par un mythe : celui de « l'indépendance énergétique » pour la production d'électricité, qui occulte l'origine africaine d'une partie de l'uranium consommé et les conditions de son obtention.

FRANCE III

## LE NUCLÉAIRE EN FRANCE – LES RÉALITÉS LOIN DU MYTHE

Depuis des décennies, la France mise sur le nucléaire en vue d'une prétendue indépendance énergétique. Un leurre qui coûte des milliards d'euros, et masque la réalité : tout l'uranium est aujourd'hui importé, et les combustibles fossiles dominent de loin l'approvisionnement en énergie.

Extrait des pages 28, 30 et 36 de l'Atlas de l'Uranium<sup>55</sup>

---

<sup>55</sup> Fondation Rosa Luxemburg, Atlas de l'Uranium, [\[en ligne\]](#)

Loin d'avoir vocation à provoquer une prise de conscience du côté français, cet article est davantage destiné à la population nigérienne. La fondation Rosa Luxemburg apparaît ici désireuse de surfer sur la tendance anti-française en Afrique de l'Ouest afin de nuire aux activités d'Orano sur zone.

Réel document militant, l'Atlas de l'uranium stigmatise la France, poussant les conditions d'une dégradation des relations commerciales entre Paris et un de ses principaux fournisseurs d'uranium. Ce faisant, la Fondation Rosa Luxemburg œuvre à perturber la chaîne d'approvisionnement de la filière nucléaire française risquant de mettre en péril son fonctionnement. Il est intéressant de noter que cette tentative de perturbation vise à provoquer un scénario évoqué par la fondation Heinrich Böll et ses alliés dans leur production doctrinale<sup>56</sup>. Ainsi, si la chaîne d'approvisionnement de la filière venait à être perturbée, cela renforcerait la crédibilité du narratif antinucléaire en France.

Le financement par l'État fédéral allemand d'un tel document, peu importe s'il partage ou non les opinions qui y sont énoncées, constitue indiscutablement une contribution de Berlin, consciente ou non, aux manœuvres d'affaiblissement de la filière nucléaire française.

---

<sup>56</sup> Greenpeace, Niger: la dépendance énergétique française, la prise de risque, 2010, [[en ligne](#)]